



Procès-verbal

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Ami-Joie-et-des-Grès
dûment convoquée

ce mercredi le 15 juin 2022, à dix-huit heures trente au restaurant Bah Thai,
formant quorum sous la présidence de Ricardo Morin.

Sont présents :	M. Ricardo Morin	Président
	Mme Mélanie Blouin	Vice-présidente
	Mme Claudine Ratelle	Représentante personnel de soutien
	Mme Hélène Malo	Représentante des enseignants
	Mme Marie-Hélène Naud	Représentante des enseignants
	Mme Nathalie Lajoie	Représentante des enseignants
	Mme Joannie Diamond	Représentante du personnel professionnel
	Mme Marie-France Blais	Représentante des parents
	Mme Jessyca Gélinas-Beaulieu	Représentante des parents
	Mme Nancy Bibeau	Représentante des parents
	Mme Nancy St-Germain	Représentante service de garde
	Mme Julie Garneau	Représentante des parents

Est aussi présent :	M. Jason St-Yves	Direction
Absences :	Mme Hélène Lacoursière	Représentante des enseignants
	M. Michel Lamothe	Membre de la communauté

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et mot de bienvenue

Monsieur Ricardo Morin constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. Mot de la direction

Monsieur Jason souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et parle des semaines qui viennent. Il aborde aussi les changements ayant eu lieu au niveau de la conciergerie.

3. Questions du public

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Mot de la direction
3. Questions du public
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour 
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 mai 2022 
6. Budget 2022-2023 
7. Plan de lutte à l'intimidation 
8. Traiteur
9. Fond à destination spéciale 
10. Sortie scolaire en septembre 2022 
11. Communication du président
 - 9.1 Correspondance
12. Communication du service de garde
13. Communication membre de la communauté
14. Affaires nouvelles
 1. Crédit parascolaire
 2. Bac jardinage
 3. Hoodies
 4. Montant compte élève

15. Clôture de l'assemblée

Il est proposé par Marie-France Blais et Nathalie Lajoie d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
01-CE-15062022

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 mai 2022 

Il est proposé par Marie-France Blais et Joannie Diamond d'adopter le procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
02-CE-15062022

6. Budget 2022-2023 

M. Jason parle du budget 2021-2022 en mentionnant que le budget sera équilibré. Nous sommes actuellement à fermer le budget et les dernières dépenses sont à venir jusqu'au 23 juin. De plus, il présente le projet de budget pour l'an prochain. Il donne quelques détails expliquant le budget. Il donne aussi des détails concernant la nouvelle mesure qui est arrivée dernièrement.

Grandes lignes budgétaires

Revenus: Certains budgets envoyés par le Ministère et/Centre service scolaire
Frais chargés aux parents (cahiers, sorties, SDG, etc.)

Dépenses: Ensemble des dépenses réalisées en achat de matériel / services externes

RÉSOLUTION DÉPÔT DU BUDGET INITIAL 2022-2023

BUDGET INITIAL 2022-2023

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement doit adopter et transmettre au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy son budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année scolaire 2022-2023 ;

CONSIDÉRANT les crédits alloués à l'école par le Centre de services scolaire à ce jour ;

CONSIDÉRANT les données financières prévues pour les fonds propres à l'établissement ;

CONSIDÉRANT que la proposition est faite sur la base des inscriptions prévues pour la prochaine année scolaire ;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit un excédent des revenus sur les dépenses de 795\$;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école ;

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE LAJOIE que le budget 2022-2023 de l'école soit adopté et transmis au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dans l'état et la forme qu'il a été présenté et dont une copie est annexée à la présente comme en faisant partie intégrante.

Comme les prévisions de revenus et de dépenses peuvent varier en cours d'année et considérant la transférabilité de certains postes budgétaires, la direction de l'école est autorisée à faire les transferts et les corrections requises dans le cadre du cours normal des opérations financières de l'école.

Il est proposé par Nathalie Lajoie et Julie Garneau d'adopter le budget 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
03-CE-15062022

7. Plan de lutte à l'intimidation

Mme Joannie et M. Jason présentent le document « Plan de lutte à l'intimidation ». Joannie présente les points forts et les informations importantes. M. Jason explique l'aspect légal du document.

Il est proposé par Hélène Malo et Julie Garneau d'adopter le plan de lutte à l'intimidation pour la prochaine année scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
04-CE-15062022

8. Traiteur

M. Jason mentionne que Éric Gamache, aide à la direction a fait le tour des commerces locaux. Actuellement, la Boucherie Fortin a manifesté son intérêt à offrir le service, mais qu'il n'est pas encore prêt à officialiser le tout. Nous allons démarrer l'année scolaire prochaine sans traiteur, puisque de toute manière il est trop tard, mais nous resterons à l'affût de toute offre pouvant nous convenir provenant de St-Étienne ou Trois-Rivières.

9. Fonds à destination spéciale

M. Jason propose aux membres du Conseil d'établissement que nous puissions conserver notre fonds à destination pour les projets futurs.

CONSIDÉRANT les sommes amassées en conformité de l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT ces sommes sollicitées et reçues par le Conseil d'établissement au nom du Centre de services scolaire qui proviennent de toute personne ou organisme public ou privé et servent à soutenir financièrement le

[Parc école des Grès](#)

Univers

Parc école Ami-Joie

Ameublement bibliothèque

École qui court

Aquaponie

Collation santé Métro

Un classe qui court

Projet spécial classe de Nathalie Arpin

CONSIDÉRANT les différentes résolutions adoptées par le Conseil d'établissement tel que stipulé à l'annexe;

CONSIDÉRANT les revenus supérieurs aux dépenses, les sommes doivent être affectées à ce qui est prévu selon le ou les projets suivants tels que nommés ci-dessus

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction d'école;

Il est proposé par Marie-Hélène Naud et Nancy Bibeau d'adopter le fond à destination spéciale ainsi que l'appropriation du surplus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
05-CE-15062022

10. Date assemblée générale

M. St-Yves propose la date du 6 septembre, retour de la longue fin de semaine.

Il est proposé par Marie-France Blais et Nancy Bibeau d'adopter la date d'assemblée générale

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
06-CE-15062022

11. Sorties scolaires

M.Jason demande l'autorisation au CE d'approuver les sorties avant le premier CE.

Il est proposé par Ricardo Morin et Julie Garneau d'adopter l'autorisation des sorties scolaires avant le premier CE.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
07-CE-15062022

12. Communication du service de garde

Mme Nancy St-Germain nous confirme qu'il y aura 2 services de garde comme cette année. Un à des Grès et l'autre à Ami-Joie. La séance d'affectation pour le personnel du service de garde aura lieu le 28 juin . De plus, Mme Nancy nous informe qu'elle sera plancher en am et le midi et que l'après-midi, elle fera de l'administration.

13. Communication membre de la communauté

Absence du membre de la communauté

14. Affaires nouvelles

Crédit parascolaire:

Il y aurait eu en effet du parascolaire en début de l'année et il y aurait un crédit. J'ai communiqué avec madame Isabelle à cet effet afin d'avoir plus de détails.

Bac jardinage:

Une rencontre a eu lieu avec Aleco Kavadias et nous avons convenu que vu l'état des bacs de jardinage, une reconstruction complète de ceux-ci. Le travail sera effectué durant la saison estivale.

Hoodies: Mélanie Blouin demande s'il pourrait y avoir des hoodies à l'effigie de l'école. Des soumissions seront demandées.

Montant compte élève:

Le compte élèves a permis aux parents de payer les activités et sorties dans ce compte. S'il reste des soldes, ceux-ci seront transférés l'année suivante et si l'élève est en sixième année, les parents recevront le montant.

15. Clôture de l'assemblée

Ayant épuisé tous les points à l'ordre du jour, il est proposé par Joannie Diamond et Marie-Hélène Naud de clore l'assemblée à 9 h 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
08-CE-15062022

16. Communication du comité de parents

Ricardo Morin

Jason St-Yves